

## L'ÉNERGIE

### L'APPROVISIONNEMENT DES DÉTAILLANTS D'ESSENCE INDÉPENDANTS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire très urgente. Étant donné que les sociétés pétrolières multinationales refusent injustement d'approvisionner les détaillants d'essence indépendants, notamment 41 d'entre eux, tous de la région d'Ottawa, qui seront à sec cette semaine à cause des méthodes de commercialisation injustes de la société Gulf Oil, je propose, avec l'appui du député de Selkirk-Interlake (M. Sargeant):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources fasse immédiatement enquête sur les méthodes actuelles de commercialisation des grandes sociétés pétrolières qui refusent d'approvisionner les détaillants d'essence indépendants et qu'il mette un terme à ces pratiques déloyales.

**M. l'Orateur:** En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT LA TAXE SUR LES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES—L'INCIDENCE SUR LA BOURSE DE TORONTO

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Comme nous l'avons appris, l'indice du pétrole à la Bourse de Toronto est tombé de 109 points en une seule journée, ce qui signifie une baisse de 4 p. 100, parce que le premier ministre a fait, vendredi, pendant la période des questions, une déclaration aussi incroyable qu'inouïe selon laquelle il allait:

... permettre au gouvernement de récupérer la quasi-totalité des revenus additionnels que ces hausses de prix procureront aux sociétés pétrolières...

● (1415)

Le premier ministre annoncera-t-il d'autres mesures économiques en rapport avec l'impôt sur les sociétés?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, si le député s'intéresse vraiment à ce problème, je lui suggère de prêter attention aux questions qui sont posées à la Chambre et d'être ici demain pour l'exposé budgétaire.

**M. Hopkins:** Le peuple canadien sera sans aucun doute édifié par la manière avec laquelle le premier ministre du Canada répond aux questions de la Chambre. J'aimerais poser une autre question à cet égard. Le premier ministre est-il conscient de la portée de ses propos inconsidérés, et cherche-

### Questions orales

t-il encore à déséquilibrer seul le marché des valeurs par l'inopportunité et l'imprudence de ses commentaires?

**M. Clark:** Oui à la première partie de la question, non à la seconde.

#### L'AUTOSUFFISANCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE D'ICI À 1990—L'EXPORTATION DE GAZ NATUREL AUX ÉTATS-UNIS

**M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ma question s'adresse au premier ministre et se rapporte à l'intention maintes fois manifestée par son gouvernement de réaliser d'ici à 1990 l'autosuffisance canadienne en matière d'énergie.

Comment le premier ministre peut-il concilier la vente de 3.75 billions de pieds cubes de gaz naturel aux États-Unis avec le compte rendu des approvisionnements de pétrole et de gaz fait en novembre 1979 par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui affirme qu'en exportant nos sources d'énergie vers les États-Unis on obligerait les provinces de l'Atlantique à continuer d'importer le pétrole dont elles ont besoin?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien à quel compte rendu le député fait allusion. Il s'agit probablement de celui qui concerne le fuel domestique ou le pétrole, mais non le gaz naturel. De toute manière, ce compte rendu a été déposé en novembre, c'est-à-dire avant la publication du rapport de l'Office national de l'énergie qui indiquait que le gaz naturel destiné à l'exportation vers les États-Unis constituait un véritable excédent pour le Canada, même si on remplaçait éventuellement, dans l'est du pays, divers combustibles de pétrole par le gaz.

**M. MacLellan:** Monsieur l'Orateur, je voudrais interroger le premier ministre au sujet de la déclaration qu'il a faite vendredi concernant la décision de ne pas prolonger le gazoduc jusqu'aux provinces Maritimes, accentuant ainsi la dépendance de ces provinces envers le pétrole importé et plaçant une fois de plus la région de l'Atlantique dans une position d'infériorité par rapport au reste du Canada.

Je demande au premier ministre pourquoi son gouvernement ne prolonge pas immédiatement ce gazoduc jusqu'aux provinces Maritimes, ce qui favoriserait l'exploitation rapide du gaz naturel de la région de l'île de Sable et réduirait la dépendance de ces provinces à l'égard du pétrole importé?

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, je suis certain que c'est par mégarde que le député a déformé mes propos. Notre position est la suivante: si les provinces Maritimes expriment le désir de faire prolonger le gazoduc au delà de Québec, nous sommes disposés à étudier cette demande avec le plus grand sérieux. En fait, si ces provinces sont d'accord, nous sommes disposés à prolonger le gazoduc au delà de Québec.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Mais il n'est pas question d'imposer aux provinces de l'Atlantique un pipe-line dont elles ne voudraient pas. Nous attendons donc leur accord.